



RUSCONI & ASSOCIÉS

François Roux

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Avocat spécialiste FSA droit des successions
Ancien Juge cantonal suppléant

Baptiste Rusconi

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Professeur honoraire de l'Université

Christian Bettex

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Avocat spécialiste FSA droit du travail

Pierre-Dominique Schupp

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Ancien Président FSA
Vice-Président du Conseil des Barreaux
Européens (CCBE)

Corinne Monnard Séchaud

Avocate spécialiste FSA
Responsabilité civile et droit des assurances
Chargée de cours à l'Université de Lausanne

Eric Muster

Docteur en droit
Professeur remplaçant à l'Université

Léonard Bruchez

Licencié utriusque iuris
Avocat spécialiste FSA droit de la
construction et de l'immobilier
CAS pour la Magistrature pénale

Fanette Sardet

Avocate
MLaw
CAS en droit de la santé

Elodie Beyeler

Avocate
MLaw

Amélie Gilliéron

Avocate
MLaw

Alexandre de Candia

Avocat
MLaw

Méryl Chamot

Kastriot Lubishtani

Jean Crausaz
Avocats-stagiaires

ORDRE DES AVOCATS VAUDOIS

e.ramel@leximmo.ch

Monsieur le Bâtonnier

Eric RAMEL

COPIE VA À

secretairegenerale@oav.ch

Maître

JULIE KRATTINGER

15506 – FR/hv

Lausanne, le 10 mars 2023

Ligne directe secrétariat (+41) 021 321 50 95
f.roux@rusconi-avocats.ch

Rapport de la Commission de discipline

Monsieur le Bâtonnier, Cher Confrère, Chère Consœur,

En ma qualité de Président de la Commission de discipline, et comme requis, je vous remets, par les présentes, le rapport de la Commission de discipline pour la période de mars 2022 à mars 2023.

1. La Commission de discipline s'est réunie à trois reprises, soit les 15 septembre et 29 novembre 2022, ainsi que le 23 février 2023.
2. Quatre dossiers sont actuellement à l'instruction. Les domaines déontologiques concernés sont les suivants :
 - deux dossiers en matière de conflit d'intérêt et d'interdiction de postuler ;
 - un dossier qui concerne l'inexécution par un Confrère d'un engagement pourtant pris chez le Bâtonnier lors d'une séance de conciliation ;
 - un dossier sur des conclusions civiles prises contre un Confrère, sans contact préalable selon nos Usages et sans avoir saisi au préalable le Bâtonnier.

La prochaine séance de la commission de discipline sera fixée après l'Assemblée générale de mars 2023, soit une fois connue la nouvelle composition de la Commission de discipline.

Veillez croire, Monsieur le Bâtonnier, cher Confère, chère Consœur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



François Roux, av.